

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250908_P_109
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec la mairie de Saint Didier en Velay pour la mise à disposition de la salle du cinéma et de la salle de réception en faveur du Relais Petite Enfance pour une soirée spectacle dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles.

Le Président,

N° 20250908_P_109

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Mairie de Saint Didier en Velay
2 boulevard Pelissac
43140 Saint Didier en Velay**

Pour la mise à disposition de la salle de cinéma et salle de réception en faveur du Relais Petite Enfance pour une soirée spectacle dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles.

Date : Le samedi 14 novembre 2025

Durée : de 12h00 à 23h00

Lieu : Cinéma de Saint Didier en Velay

Montant : A TITRE GRACIEUX

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 8 septembre 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250908-20250908_P_109-AU
Reçu le 19/09/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

